**REGLEMENT BOUNCE OPEN 2024 -- TC du PARC**

**DU VENDREDI 23 FEVRIER 2024 AU DIMANCHE 03 MARS 2024.**

1. **Officiels :**

Directeur du tournoi : Xavier Descampe

Juge-arbitre : François Joiris (0486 96 00 54 et fr48@hotmail.fr)

1. **Dates :**

Le tournoi se déroule du vendredi 23 février 2024 à partir de 17h 00 au dimanche 03 mars 2024 sur 6 terrains intérieurs en synthétique et en terre battue.

En cas de nécessité, il pourra être fait appel à des terrains couverts d’autres clubs quelle que soit la surface de jeu.

Les matchs seront programmés de 9h00 à 22h00 (dernière programmation).

Les inscriptions peuvent être clôturées anticipativement en fonction du nombre total d’inscrits.

1. Le tournoi compte pour le classement 2024 et pour le criterium « Tennispoint » du Brabant AFT ainsi que pour le Belgian Circuit 2024.
2. **Catégories organisées :**
* Messieurs: SM1, SM2, SM3, SM4, SM5, SM6 // M35.2, M35.3, M35.4, M35.5, M35.6
* Dames: SD1, SD2, SD3, SD4, SD5 // D25.2, D25.3, D25.4
* Jeunes : U9, U11, U13, U15 grades 1,2,3 en JF et JG

 Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter les inscriptions dans certaines catégories, de refuser une inscription ne présentant pas de disponibilités suffisantes ou cohérentes et, d’une façon générale, de refuser toute inscription sans devoir fournir de justification.

1. **Clôture des inscriptions** : mardi 20 février à 20h.
2. **Inscriptions**: uniquement via le site [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be)
3. Le tirage au sort aura lieu le mercredi 21 février 2024.
4. **Publication des tableaux** : mercredi 21 février pour les adultes, jeudi 22 février pour les jeunes.
5. **Mode de convocation** :
* Premier tour sur aftnet.be uniquement, chaque joueur devant prendre connaissance de son horaire le mercredi 21 février 2024 sur [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be) et doit confirmer son horaire. L’horaire de la première rencontre est ferme et définitif sauf cas de force majeure.
* Pour le deuxième tour : à la table du juge-arbitre
1. **Droit d’inscription** : Premier tour : 20 euros – deuxième tour : 15 euros pour les adultes.

 Premier tour : 12 euros – deuxième tour : 8 euros pour les jeunes

1. **Disponibilités**: jeunes : WE : 9h00 à 19h00

 Semaine : 9h00 à 19h00

 adultes : WE : 9h00 à 23h00

 Semaine: 15h00 à 23h00

 **Il est obligatoire d’avoir des disponibilités suffisantes sur l’ensemble du tournoi (obligation d’être disponible les premiers samedi et dimanche du tournoi, et les trois derniers jours du tournoi, à partir de 9h00 pour les finales.**

 **Les participants ne renseignant pas leurs disponibilités seront considérés comme libres de 09h00 à 23h00.**

 Les joueurs/joueuses sont tenus de mentionner dans « remarques » tous les tournois auxquels ils participent la même semaine.

1. **Clôture du tournoi** : Dimanche 03 mars 2024 à minuit.
2. La tenue de tennis règlementaire est obligatoire.
3. Tout(e) joueur(euse) doit être en possession de 4 balles de tennis en bon état et de même marque.
4. Les balles seront fournies pour les demi-finales M1\* et D1\* ainsi que pour toutes les finales. Les joueurs (euses) sont tenus de rendre les balles au juge-arbitre après leur match.

La remise des prix aura lieu après chaque finale. Les prix non retirés par les lauréats lors de la remise des prix individuelle restent la propriété du club.

1. Le Comité du tournoi se réserve le droit de prendre toutes décisions afin de garantir le bon déroulement du tournoi.
2. Tous cas non prévus au présent règlement sera solutionné sans appel par le Comité du tournoi.
3. Toute inscription implique l’adhésion au règlement général des tournois AFT ainsi qu’au présent règlement particulier. Le code de conduite sera de stricte application.
4. Il ne sera accordé aucune priorité ou requête concernant une surface favorite de jeu. Les matchs seront lancés dans l’ordre d’arrivée des joueurs/joueuses et ce peu importe la surface libre. Il n’y aura pas de liste d’attente

 Lu et approuvé par la Commission Criterium Brabant AFT.

Au plaisir de vous rencontrer au tournoi du Parc.

 François Joiris, juge-arbitre